

Questions orales

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député admettra, je crois, que la question prête à controverse.

* * *

LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES

DEMANDE DE RÉEXAMEN DE LA DÉCISION RELATIVE À L'AMÉNAGEMENT D'UN OLÉODUC SARNIA-MONTRÉAL

M. Cyril Symes (Sault-Sainte-Marie): Monsieur l'Orateur, je désirerais poser une question au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources à propos du projet d'aménagement d'un oléoduc Sarnia-Montréal. Comme le prolongement de l'actuel oléoduc Sarnia-Toronto pourrait répondre aux besoins immédiats du marché montréalais, et puisque le premier tronçon relie Sault-Sainte-Marie à Montréal du projet d'oléoduc entièrement en territoire canadien pourra répondre aux besoins futurs du marché montréalais, le ministre songe-t-il à revoir et à réévaluer la décision du gouvernement de donner le feu vert à la construction de l'oléoduc entre Sarnia et Montréal et, dans la négative, pour quelle raison?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, je vais devoir répéter au député les réponses que je lui ai déjà données deux fois auparavant, c'est-à-dire que le prolongement de l'oléoduc de Sarnia à Montréal répondra non seulement à une partie des besoins du marché montréalais en 1976, mais nous donnera l'avantage stratégique de prolonger encore davantage l'oléoduc s'il devait se produire une autre interruption de l'approvisionnement à l'avenir. Dans ces conditions, la suggestion du député préconise en réalité moins de réserves stratégiques pour l'avenir immédiat et un retard d'un caractère prolongé par la suite.

M. Symes: Comme on estime que la demande future du marché montréalais s'élèvera à quelque 500,000 barils par jour, comme on ne pense pas pouvoir répondre à cette demande d'ici deux ou trois ans, et comme on pourrait y répondre en prolongeant l'oléoduc depuis Sault-Sainte-Marie, le ministre serait-il disposé à revoir l'ensemble du projet?

M. Macdonald (Rosendale): Le député propose donc de construire deux oléoducs alors qu'un seul suffirait, ce qui ne me semble pas raisonnable.

* * *

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LA LUTTE CONTRE L'INFLATION—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

M. James Gillies (Don Valley): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances. Comme selon des statistiques récentes, le revenu hebdomadaire moyen des Canadiens—de ceux qui retirent l'essentiel de leur revenu de leur salaire—continue d'augmenter à un rythme beaucoup plus lent que l'indice des prix à la consommation, le ministre dirait-il à la Chambre si, compte tenu de ce que le gouvernement n'a présenté aucun budget depuis 14 mois et qu'il ne nous en promet pas de sitôt, il formulera sous peu des idées ou des propositions au parlement en vue de s'attaquer aux causes profondes de l'inflation?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Le gouvernement s'attaque constamment aux problèmes de

l'inflation, plus précisément en accroissant les approvisionnements de produits alimentaires ainsi que le rendement de l'industrie canadienne, et en protégeant les Canadiens dont le revenu est le plus vulnérable et qui sont les plus exposés. Pour ce qui est d'une mesure budgétaire, il faudra attendre la présentation du budget.

M. Gillies: Étant donné que le programme de contrôle sélectif des prix que le gouvernement applique actuellement, en accordant de fortes subventions, ne donne aucun résultat, des mesures précises seront-elles présentées avant le budget pour résoudre le problème à court terme que connaissent les Canadiens? A longue échéance, naturellement, nous pouvons le résoudre, mais en attendant, que va faire le gouvernement à propos de ce problème si grave pour tant de Canadiens à l'heure actuelle?

M. Turner (Ottawa-Carleton): Monsieur l'Orateur, si le Règlement me le permettait, je pourrais énumérer encore une fois au député la série de mesures précises que nous avons déjà prises, à savoir l'augmentation du revenu disponible, les subventions, la diminution de l'impôt sur le revenu des particuliers, la réduction de la taxe sur certaines marchandises et ainsi de suite. Mais je sais que le Règlement ne me permet pas de m'étendre sur cet aspect de la question.

* * *

L'AGRICULTURE

L'INDUSTRIE LAITIÈRE—DEMANDE D'EXPOSÉ DE LA POLITIQUE À LONG TERME

M. Bill Jarvis (Perth-Wilmot): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de l'Agriculture. Compte tenu des nombreux discours et déclarations qu'il a faits ces derniers mois au sujet d'une politique laitière à long terme, qui devait être annoncée avant le 1^{er} avril, et étant donné que dans sa déclaration de vendredi dernier relative à cette politique à long terme, le ministre n'a parlé que des consultations tenues entre la Commission canadienne du lait et les producteurs, est-il disposé à faire un énoncé de principe définitif sur les politiques à long terme intéressant l'industrie laitière? Si oui, quand pouvons-nous attendre cette déclaration?

● (1430)

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, je suis certain que le député sait que nous croyons en la consultation et je suis certain qu'il a lu l'exposé de la Fédération canadienne de l'agriculture qui demande plus de consultation. Nous avons une proposition à faire à cet organisme qui s'occupe de l'industrie laitière du Canada et nous sommes prêts à la mettre en vigueur. Nous avons demandé à la Commission canadienne du lait d'agir ainsi et nous espérons qu'elle le fera sous peu.

M. Jarvis: Étant donné les recommandations à propos d'une politique laitière de cinq ans faites par divers groupes agricoles, par la Commission de planification fédérale dès 1970 et tout récemment par la Commission de surveillance du prix des produits alimentaires, pour laquelle le ministre éprouve, je le sais, beaucoup de respect, se contentera-t-il d'autoriser la Commission canadienne du lait à consulter les producteurs, ou peut-il nous révéler dès maintenant certaines parties d'une politique à long terme?